



Pas de CSA Académique sans retrait de la réforme des retraites !

Partout, dans les écoles, collèges, lycées, c'est la colère et l'indignation qui s'expriment massivement contre le passage en force de la réforme des retraites par le 49.3 et la répression qui s'en est suivie.

Alors que, depuis des semaines, les grèves et manifestations pour le retrait du projet de loi, qui n'est ni amendable, ni négociable, ont été d'une puissance inégalée depuis des décennies, ce 49.3 est un aveu : celui d'un gouvernement aux abois, isolé. Le rejet de la réforme s'approfondit de jour en jour dans la population.

Une nouvelle fois, ce mardi 28 mars, par millions en manifestation les salariés, les jeunes expriment leur refus de se soumettre au 49 3.

Dans la continuité de leur prise de position et de leur refus de siéger lors des CSA et de la formation spécialisée des 20 et 21 mars, les organisations syndicales FSU, FNEC-FP-FO, CGT Educ'action et SUD Education **refusent à nouveau de siéger lors du CSA du 29 mars** et tiennent par ce boycott à dire une nouvelle fois à M. le Recteur, représentant de l'Etat, que le préalable à toute concertation ou consultation, sur quelque sujet que ce soit, est le retrait de la réforme reportant l'âge légal de départ, allongeant la durée de cotisation et supprimant les régimes spéciaux.

Le 28 mars 2022